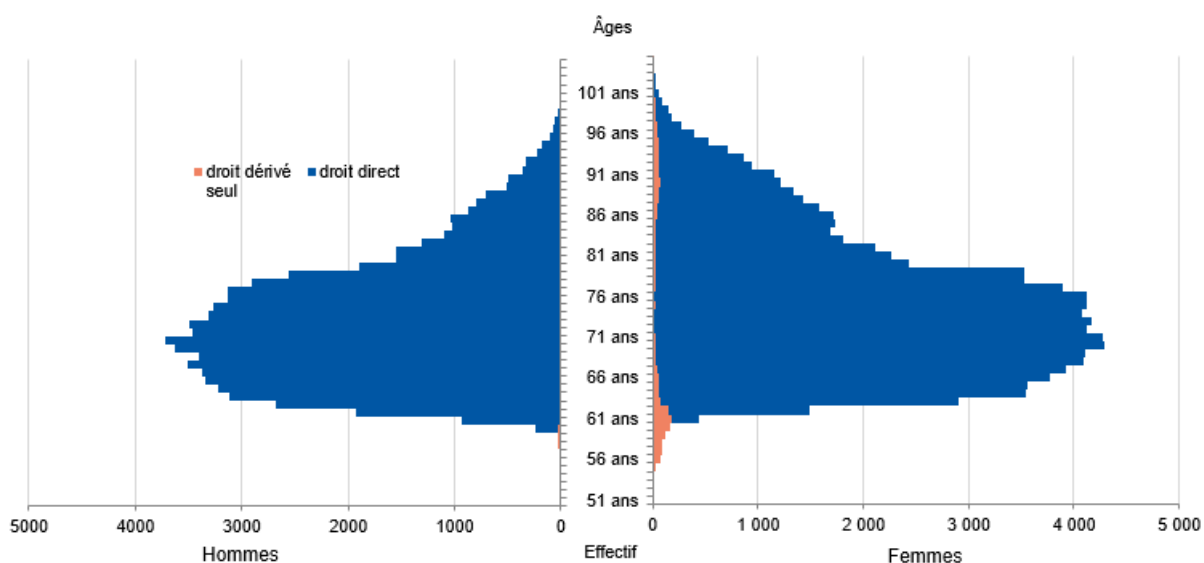


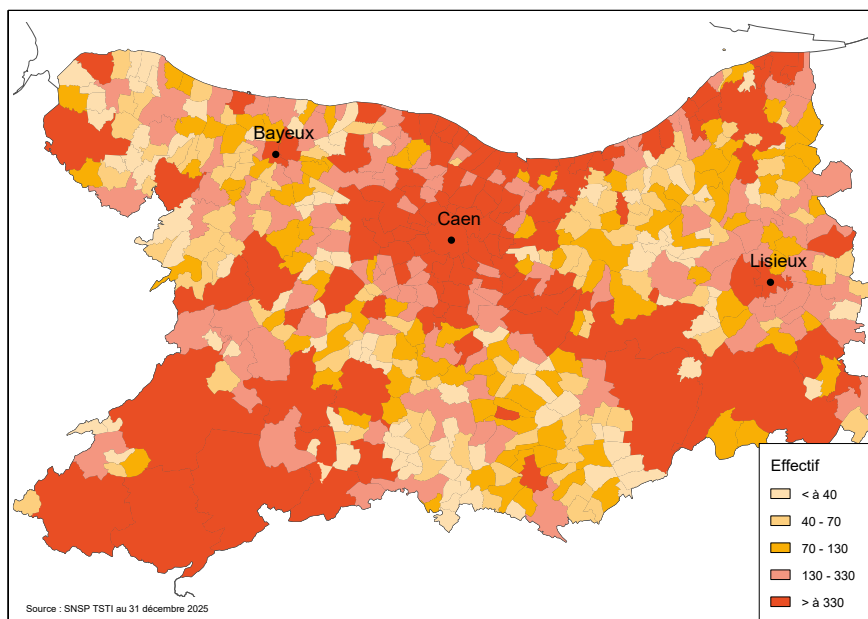
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 921	5 967	9 888
Droits directs (retraites personnelles)	3 516	3 959	7 475
Droits dérivés (retraites de réversion)	405	2 008	2 413
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	282	402	684
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 209	524	1 733
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,8 ans	63,4 ans	63,1 ans
Droits dérivés	77,0 ans	75,3 ans	75,6 ans
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	72 980	95 250	168 230
Retraités percevant un droit direct seul	69 998	69 986	139 984
Retraités percevant un droit dérivé seul	387	2 402	2 789
Retraités percevant les deux à la fois	2 595	22 862	25 457
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,2%	3,5%	3,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	24 953	12 718	37 671
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,7 ans	75,4 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 080 €	864 €	958 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	14,1%	38,3%	27,7%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Caen			
Nombre total de retraités	7 658	12 301	19 959
Retraités percevant un droit direct seul	7 383	8 864	16 247
Retraités percevant un droit dérivé seul	24	359	383
Retraités percevant les deux à la fois	251	3 078	3 329
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	10,0%	7,0%	8,2%
Lisieux			
Nombre total de retraités	1 892	3 131	5 023
Retraités percevant un droit direct seul	1 794	2 010	3 804
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	93	101
Retraités percevant les deux à la fois	90	1 028	1 118
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,8%	6,6%	6,3%
Bayeux			
Nombre total de retraités	1 765	2 653	4 418
Retraités percevant un droit direct seul	1 689	1 856	3 545
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	71	81
Retraités percevant les deux à la fois	66	726	792
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	11,8%	8,6%	9,9%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr